

La veille municipale

Mercredi 2 mai 2012
volume 15, numéro 18
ISSN 1492-0670

Dans ce numéro

1 Lois municipales modifiées

Règlements municipaux modifiés

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 18 du 2 mai 2012

Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 17 du 28 avril 2012

Gaudet Éditeur ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (n° sans frais)
450/443-3642 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant **ACCÈS LÉGAL**^{md} : la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

Lois municipales modifiées

Aucune modification cette semaine.

Règlements municipaux modifiés

Aucune modification cette semaine.

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 18 du 2 mai 2012

PROJETS DE RÈGLEMENT

Désignation des lieux en vue de la garde, du traitement ou de l'évaluation d'un accusé ou d'un adolescent en application du Code criminel ou de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents.

A.M. 2012-004 du 18-04-12, (2012) 144 G.O. 2, 2265.

PROJETS DE RÈGLEMENT

Bâtiment, Loi sur le... — Code de construction.

Avis, (2012) 144 G.O. 2, 2269.

Bâtiment, Loi sur le... — Code de sécurité.

Avis, (2012) 144 G.O. 2, 2270.

AFFAIRES MUNICIPALES

Correction au décret numéro 1258-2009 du 2 décembre 2009 concernant le transfert du territoire de la Ville de Bromont du territoire de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska à celui de la Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi.

D. 369-2012 du 18-04-12, (2012) 144 G.O. 2, 2275.

Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 17 du 28 avril 2012

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME, LOI SUR L'...

Commission municipale du Québec (Prolongation de délai pour rendre une décision).

Avis, (2012) 144 G.O. 1, 603.

Municipalité de Maskinongé (Prolongation de délai pour permettre d'adopter un document visé).

Avis, (2012) 144 G.O. 1, 603.